

# ABH : LES LOYERS FLAMBENT !

Après avoir fait les poches des propriétaires de logement, actifs et retraités, avec 28% d'augmentation de la taxe foncière, la maire de Bezons, dans son costume de présidente rémunérée d'ABH, fait celles des locataires.

Elle va augmenter leur loyer de 3,3%, le maximum autorisé par la loi !

En 3 ans, comme l'indiquent CGT ABH et CNL, l'augmentation des loyers aura atteint 10% alors que le pouvoir d'achat des locataires se réduit chaque année, que les charges flambent, que la plupart des logements sont des passoires thermiques et que les rénovations promises n'arrivent jamais, comme à la résidence Delaune.

Une résidence où Mme Menhaouara croit masquer la colère en frappant les associations de locataires et en les expulsant de leurs locaux. Nous sommes à leurs côtés.



**ABH : Menhaouara saigne les locataires et les agents depuis qu'elle est présidente, tout en menant la coopérative à sa perte...**

**Frédéric Faravel**

Conseiller municipal et communautaire  
Président du collectif citoyen "Vivons Bezons"

